

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 12 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze du mois de mars à 18h00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au siège du Conseil, en séance publique, sous la présidence de Mme PICHARD Elisabeth, Maire.

Présents : Mmes PICHARD, PENON, COUTIER, LANDAT, ROIRE ; MM. GIROU, SCOUARNEC, CROUZET, PRIOD, WINTERSTEIN.

Absents excusés : Mme BALENGHIEN (procuration à Mme PICHARD), Mme BAYSSIERES, Mme KOWALIK (procuration à M. SCOUARNEC), M. BARTON, M. ROYER (procuration à M. GIROU).

Secrétaire de séance : M. SCOUARNEC Didier.

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance à 18h00.

Mme le Maire demande l'approbation du compte rendu de la séance du 19/02/25.

Mme le Maire donne lecture de la décision n° 01/2025 en date du 04/03/2025 portant cession du véhicule IVECO DAILY.

ACQUISITION D'UNE LICENCE DE DEBIT DE BOISSONS DE 4^{ème} CATEGORIE

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT le courrier du 23 janvier 2025 de la SCP Odile STUTZ, mandataire judiciaire de M. Guy DELSOL, informant la commune, dans le cadre d'une liquidation judiciaire, de la vente de la licence IV exploitée rue Nationale à Cancon (47290) ;

CONSIDERANT que la municipalité souhaite préserver et soutenir l'activité économique et culturelle sur son territoire et maintenir un centre-bourg attractif et dynamique ;

CONSIDERANT qu'à défaut d'acquisition de cette licence IV par la commune, celle-ci pourrait être transférée au profit d'une autre commune du département ou en dehors du département ;

CONSIDERANT les conditions de cession suivantes :

→ Désignation du bien : acquisition d'une licence pour l'exploitation d'un débit de boissons de 4^{ème} catégorie ;

→ Propriétaire du bien : M. Guy DELSOL ;

CONSIDERANT l'intérêt et l'opportunité pour la commune de se porter acquéreur de la licence IV afin de conserver au centre de la commune un lieu de rencontre des administrés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (13 voix POUR) :

- APPROUVE l'acquisition d'une licence pour l'exploitation d'un débit de boissons de 4^{ème} catégorie au prix de 10 000.00 € (hors frais éventuels liés à la cession à la charge de l'acquéreur) ;
- DONNE tout pouvoir à Mme le Maire pour accomplir les démarches et formalités nécessaires à l'acquisition de la licence IV et l'AUTORISE à signer l'acte notarié ainsi que tous les actes et documents relatifs à ce dossier ;
- DESIGNE Maître BOURLANGE Pierre, Notaire à Cancon, pour rédiger l'acte notarié ;
- DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

QUESTIONS DIVERSES

Mme PICHARD :

→ Le prochain Conseil municipal aura lieu le mercredi 9 avril à 20h00.

Clôture de la séance à 18h25

Le Secrétaire,

M. SCOUARNEC Didier



Fait à CANCON, le 13/03/2025

Madame le Maire,

Elisabeth PICHARD

